

DÉCRET du Président de la République, du 24 juin 1891, portant règlement pour l'exploitation des carrières du département des Vosges; X, 247.

— 15 juillet 1891, portant règlement pour l'exploitation des

carrières du département de Seine-et-Oise; X, 289.

DÉCRET du Président de la République, du 16 novembre 1891, portant règlement pour l'exploitation des carrières du département de la Marne; X, 375.

DEUXIÈME SECTION

APPAREILS ET BATEAUX A VAPEUR

ARRÊTÉ ministériel, du 24 décembre 1880, admettant l'association de l'Ouest à bénéficiaire, pour le département de la Loire-Inférieure, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; I, 249.

— 28 mai 1881. *Idem.* Association lyonnaise, Ardèche; I, 249.

— 17 novembre 1881. *Idem.* Association normande, Orne; I, 249.

— 17 novembre 1881. *Idem.* Association du sud-ouest, Dordogne; I, 249.

DÉCRET du Président de la République, du 23 février 1882, portant modification des articles 2 et 3 du décret du 10 mai 1854 relatif aux frais et honoraires dus aux ingénieurs des mines pour épreuves d'appareils à vapeur; I, 16.

ARRÊTÉS ministériels, du 8 mai

1882, admettant l'Association de l'Ouest à bénéficiaire pour les départements de la Mayenne, de la Sarthe et des Deux-Sèvres, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; I, 190.

ARRÊTÉ ministériel, du 4 juillet 1882. *Idem.* Association normande, Eure; I, 220.

— 28 août 1882. *Idem.* Association de l'Ouest, Vendée; I, 226.

— 8 février 1883. *Idem.* Association parisienne, Loiret; II, 26.

DÉCRET du Président de la République, du 9 avril 1883, portant règlement pour les bateaux à vapeur qui naviguent sur fleuves et rivières; II, 209.

ARRÊTÉ ministériel, du 20 juin 1883, instituant à Besançon, pour le département du Doubs, une commission de surveillance des bateaux à vapeur (navigation fluviale); II, 259.

ARRÊTÉ ministériel, du 29 juin 1883. *Idem.* Calais, Pas-de-Calais; II, 297.

— 30 juin 1883. *Idem.* Epinal, Vosges, II, 297.

— 16 juillet 1883. *Idem.* Nantes, Loire-Inférieure; II, 323.

— 18 juillet 1883. *Idem.* Mézières, Ardennes; II, 324.

— 27 juillet 1883. *Idem.* Bordeaux, Gironde; II, 341.

— 27 juillet 1883. *Idem.* Tours, Indre-et-Loire; II, 341.

— 27 juillet 1883. *Idem.* Dunkerque et Douai, Nord; II, 341.

— 27 juillet 1883. *Idem.* Rouen, Seine-Inférieure; II, 342.

— 6 août 1883. *Idem.* Laval, Mayenne; II, 347.

— 6 août 1883. *Idem.* Avignon, Vaucluse; II, 348.

— 7 août 1883. *Idem.* Compiègne, Oise; II, 348.

— 9 août 1883. *Idem.* Chambéry, Savoie; II, 348.

— 10 août 1883. *Idem.* Redon, Ille-et-Vilaine; II, 348.

— 1^{er} septembre 1883. *Idem.* Toulouse, Haute-Garonne; II, 396.

— 1^{er} septembre 1883. *Idem.* Angers, Maine-et-Loire; II, 396.

— 21 septembre 1883. *Idem.* Nancy, Meurthe-et-Moselle; II, 396.

— 1^{er} octobre 1883. *Idem.* Saint-Quentin et Soissons, Aisne; II, 396.

ARRÊTÉ ministériel, du 1^{er} octobre 1883. *Idem.* Arles, Bouches-du-Rhône; II, 396.

— 1^{er} octobre 1883. *Idem.* Mont-de-Marsan, Landes; II, 396.

— 1^{er} octobre 1883. *Idem.* Barle-Duc, Meuse; II, 397.

— 1^{er} octobre 1883. *Idem.* Bayonne, Basses-Pyrénées; II, 397.

— 1^{er} octobre 1883. *Idem.* Corbeil et Mantes, Seine-et-Oise; II, 397.

— 21 octobre 1883. *Idem.* Agen, Lot-et-Garonne; II, 397.

— 31 octobre 1883. *Idem.* Châlons, Marne; II, 397.

— 3 novembre 1883. *Idem.* Annecy et Thonon, Haute-Savoie, II, 425.

— 7 novembre 1883. *Idem.* Péronne, Somme; II, 425.

— 19 novembre 1883. *Idem.* Nîmes, Gard; II, 426.

— 19 novembre 1883. *Idem.* Chalon-sur-Saône, Saône-et-Loire; II, 426.

— 10 décembre 1883. *Idem.* Chalon-sur-Saône, Haute-Saône; II, 426.

— 12 décembre 1883. *Idem.* Chaumont, Haute-Marne; II, 426.

— 21 décembre 1883. *Idem.* Cognac, Charente; II, 426.

— 18 janvier 1884. *Idem.* Rochefort et Marans, Charente-Inférieure; III, 15.

ARRÊTÉ ministériel, du 18 janvier 1884. *Idem.* Chartres, Eure-et-Loir; III, 45.

— 18 janvier 1884. *Idem.* Châtellerault, Vienne; III, 46.

— 23 février 1884, instituant à Lyon pour le département du Rhône, deux commissions de surveillance chargées, l'une des bateaux naviguant sur le Rhône, l'autre des bateaux naviguant sur la Saône; III, 48.

— 29 février 1884, instituant à Vernon, pour le département de l'Eure, une commission de surveillance des bateaux à vapeur; III, 48.

— 19 mars 1884. *Idem.* Paris, Seine; III, 50.

— 23 avril 1884, admettant l'association du nord-est à bénéficier pour le département des Ardennes, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; III, 52.

— 23 avril 1884. *Idem.* Association du nord-est. Aube; III, 52.

— 23 avril 1884. *Idem.* Association du nord-est. Marne; III, 52.

— 23 avril 1884. *Idem.* Association du nord-est. Haute-Marne; III, 52.

— 16 juin 1884, instituant à Melun pour le département de Seine-et-Marne, une commission de surveillance des bateaux à vapeur; III, 483.

— 28 juillet 1884. *Idem.* Montpellier, Hérault; IV, 197.

— 23 août 1884. *Idem.* Le Mans, Sarthe; III, 265.

ARRÊTÉ ministériel, du 29 août 1884, admettant l'association du nord-est, à bénéficier pour le département de la Meuse, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; VIII, 5.

— 23 septembre 1884, instituant à Nevers, pour le département de la Nièvre, une commission de surveillance des bateaux à vapeur; III, 294.

— 8 novembre 1884. *Idem.* Dijon, Côte-d'Or; III, 358.

— 18 novembre 1884. *Idem.* Briare, Loiret; III, 358.

— 27 juin 1885. *Idem.* Gray, Haute-Saône (et rapportant l'arrêté du 10 décembre 1883 qui avait institué, pour le même département, une commission de surveillance à Chalon-sur-Saône); IV, 203.

— 20 août 1885, instituant au Havre, une commission de surveillance des bateaux à vapeur (navigation fluviale); IV, 231.

— 10 novembre 1885, instituant à Dôle, pour le département du Jura, une commission de surveillance des bateaux à vapeur; IV, 287.

— 17 avril 1886, admettant l'association méridionale à bénéficier, pour les départements de l'Aude, de l'Hérault et des Pyrénées-Orientales, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880, V, 146.

— 27 avril 1886. *Idem.* Association du sud-est. Bouches-du-Rhône; V, 137.

DÉCRET du Président de la République, du 3 mai 1886, reconnaissant l'association lyonnaise

des propriétaires d'appareils à vapeur, comme établissement d'utilité publique; V, 159.

DÉCRET du Président de la République, du 29 juin 1886, complétant le décret du 30 avril 1880, relatif aux appareils à vapeur placés sur terre; V, 199.

ARRÊTÉ ministériel, du 5 juillet 1886, admettant l'association parisienne à bénéficier, pour le département de la Sarthe, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; V, 239.

— 3 septembre 1886, instituant à Lyon, pour le département de l'Ardèche, une commission de surveillance des bateaux à vapeur; V, 272.

DÉCRET du Président de la République, du 22 décembre 1886, prorogeant, jusqu'au 31 décembre 1887, le délai accordé par le décret du 29 juin 1886, pour l'adaptation des clapets de retenue exigés par l'article 1^{er} du dit décret; V, 312.

ARRÊTÉ ministériel du 1^{er} mars 1887, instituant à Rodez, pour le département de l'Aveyron, une commission de surveillance des bateaux à vapeur; VI, 127.

— 9 avril 1887, admettant l'association lyonnaise à bénéficier, pour les départements de l'Allier, de la Savoie et de la Haute-Savoie, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; VI, 143.

DÉCRET du Président de la République, du 24 juillet 1887, approuvant la convention relative à la navigation sur le lac Léman, signée le 9 juillet 1887 entre la France et la Suisse; VI, 245; — convention annexée; VI, 246.

ARRÊTÉS ministériels du 23 août 1887, admettant l'association de l'ouest à bénéficier, pour les départements du Finistère et de Maine-et-Loire, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; VI, 262.

ORDONNANCE du préfet de police, du 26 octobre 1887, concernant la circulation des bateaux munis de propulseurs autres que les appareils à vapeurs; VI, 314.

ARRÊTÉS ministériels, du 9 novembre 1887, admettant l'association de l'ouest à bénéficier, pour les départements des Côtes-du-Nord et d'Ille-et-Vilaine, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; VI, 383.

ORDONNANCE du préfet de police, du 3 janvier 1888, concernant le fonctionnement des appareils à vapeur sur la voie publique à Paris; VII, 5.

DÉCRET du Président de la République, du 18 juin 1888, reconnaissant l'association parisienne des propriétaires d'appareils à vapeur comme établissement d'utilité publique; VII, 210.

ARRÊTÉ ministériel, du 10 avril 1889, admettant l'association du nord de la France à bénéficier pour le département de Meurthe-et-Moselle, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; VIII, 78.

— 2 mai 1889, instituant à Grenoble, pour le département de l'Isère, une commission de surveillance des bateaux à vapeur; VIII, 197.

— 18 mai 1889, admettant l'association du sud-est, à bénéficier, pour le département de Vauchuse,

des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; VIII, 199.

ARRÊTÉ ministériel du 14 juin 1889. *Idem.* Association du sud-est. *Alpes-Maritimes*; VIII, 200.

— 30 août 1889. *Idem.* Association parisienne. *Loir-et-Cher*; VIII, 240.

— 30 août 1889. *Idem.* Association du sud-est, *Var*; VIII, 240.

— 16 novembre 1889. *Idem.* Association du sud-est. *Gard*; VIII, 282.

— 13 janvier 1890, instituant à *Rennes*, (*Ille-et-Vilaine*), une commission de surveillance des bateaux à vapeur; IX, 6.

DÉCRET du Président de la République, du 4 mars 1890, portant fixation de la limite d'application du décret du 9 avril 1883, relatif à la navigation fluviale à vapeur; IX, 135.

ARRÊTÉ ministériel, du 22 mai 1890, prononçant, pour les bateaux de nationalité anglaise, l'équivalence de certaines formalités accomplies en Angleterre, avec celles qui sont exigées par le décret du 9 avril 1883; IX, 164.

— 23 janvier 1891, admettant l'association du sud-ouest à bénéficiaire, pour le département de la *Haute-Garonne*, des dispositions de l'article 3 du décret du 30 avril 1880; X, 9.

— 7 mars 1891. *Idem.* Association lyonnaise. *Nièvre*; X, 57.

— 21 mars 1891. *Idem.* Association lyonnaise. *Puy-de-Dôme*; X, 59.

— 27 novembre 1891. *Idem.* Association lyonnaise. *Cher*; X, 377.

— 27 novembre 1891. *Idem.* Association lyonnaise. *Haute-Loire*; X, 377.

TROISIÈME SECTION

CHEMINS DE FER

DÉCRET du Président de la République, du 2 avril 1874, relatif au mode d'intervention du ministre de la guerre dans les questions de création de — en dehors de la zone frontière; VI, 381.

Loi, du 27 décembre 1880, au-

torisant, en ce qui concerne les clôtures et les barrières, une dérogation à l'article 4 de la loi du 15 juillet 1845; I, 251.

DÉCRET du Président de la République, du 24 janvier 1882, portant de neuf à seize, le nom-

bre des membres du Conseil d'administration des — de l'Etat, et nommant huit nouveaux membres de ce conseil; I, 6.

DÉCRET du Président de la République, du 18 février 1882, modifiant celui du 24 janvier précédent, relatif à la composition du Conseil d'administration des — de l'Etat; I, 13.

ARRÊTÉ ministériel, du 9 mars 1882, portant réglementation et classification des passages à niveau pour les — de l'Etat; I, 252.

DÉCRET du Président de la République, du 20 mars 1882, portant règlement d'administration publique pour l'exécution des articles 16 et 39 de la loi du 11 juin 1880 (conditions financières imposées aux concessionnaires de — d'intérêt local et de tramways); I, 133.

— 7 octobre 1882, instituant au ministère des travaux publics une commission de trente membres pour résoudre les questions se rapportant au régime des —; I, 259. = DÉCRET de même date nommant les membres de cette commission; I, 263. = DÉCRET du 4 novembre 1882, remplaçant trois membres démissionnaires; I, 264. = ARRÊTÉ ministériel du 4 novembre 1882, désignant deux fonctionnaires de l'administration pour faire partie de cette commission; I, 264.

ARRÊTÉ ministériel du 31 octobre 1882, modifiant le règlement du 10 janvier 1879, concernant le transport de la dynamite; I, 291.

Décret et arrêté du 4 novembre 1882 (voir *suprà*, 7 octobre 1882).

DÉCRET du Président de la République, du 28 mars 1883, rem-

plaçant par une commission unique les diverses commissions instituées pour l'examen des comptes des compagnies de —; II, 205. = ARRÊTÉ ministériel du 28 mars 1883, nommant les membres de cette commission; II, 208.

DÉCRET du Président de la République, du 28 avril 1883, abrogeant les articles 2, 3, 4 et 5 du décret du 18 février 1882, relatif à la composition du conseil d'administration des — de l'Etat; II, 230.

ARRÊTÉ ministériel, du 30 juin 1883, modifiant le règlement du 20 novembre 1879 pour le transport des matières explosibles et inflammables; II, 322.

Loi, du 17 juillet 1883, rendant exécutoire en Algérie la loi du 11 juin 1880 sur les — d'intérêt local et les tramways; II, 323.

DÉCRET du Président de la République, du 11 août 1883, complétant l'article 63 de l'ordonnance du 15 novembre 1846 sur la police des —; II, 349.

ARRÊTÉ ministériel, du 14 janvier 1884, relatif au transport des gadoues; III, 177.

DÉCRET du Président de la République, du 7 juin 1884, portant institution de commissaires généraux des —; III, 180. = DÉCRET de même date, nommant les titulaires de ces emplois; III, 183.

ARRÊTÉ ministériel, du 14 août 1884, relatif au transport à prix réduit du personnel des départements de la guerre et de la marine; IV, 5.

— 9 octobre 1885, réglementant le service des passages à niveau des — de l'Ouest; IV, 255